

| | |
|-----------------------------|---|
| Action n° | N°30 |
| Intitulé de l'action | Intégrer la problématique des insectes pollinisateurs sauvages dans la gestion des espaces naturels |
| Axe | Favoriser les pollinisateurs par le biais d'actions concrètes (Axe 3) |
| Sous-Axe | Gestion adaptées des différents types d'espaces (Sous-axe 2) |
| Contexte | Contrairement à d'autres groupes, la prise en compte des insectes pollinisateurs, de leurs exigences en termes de ressources alimentaires (la gestion actuelle de la flore prend surtout en compte les espèces patrimoniales qui ne constituent pas forcément les ressources alimentaires les plus importantes) et de leur nidification est relativement peu fréquente dans les plans de gestion en faveur de la biodiversité de sites naturels. Ces choix de gestion ne sont pas volontaires mais sont la conséquence d'une méconnaissance globale des espèces et de leurs exigences écologiques dans le cas de certains groupes peu connus et peu étudiés, faute de compétences au sein des structures élaborant ces documents. Alors qu'il est possible d'intégrer des enjeux de conservation en termes de milieux et de fonctionnalité sans pour autant entreprendre d'inventaires spécifiques aux pollinisateurs sauvages, il n'existe cependant pas encore de document de synthèse facilitant la recherche des informations pertinentes pour les gestionnaires. |
| Description | <p>-Améliorer la prise en compte des pollinisateurs dans les espaces naturels protégés et gérés, par exemple en synthétisant les connaissances concernant les insectes pollinisateurs sauvages du site (liste d'espèces, localisation, exigences écologiques, menaces...), en identifiant les lacunes existantes dans les plans de gestion de sites et en intégrant les enjeux de conservation en termes de milieux, de fonctionnalités et d'espèces de pollinisateurs dans les plans de gestion.</p> <p>-Améliorer la prise en compte des pollinisateurs par les gestionnaires d'espaces protégés ou gérés, notamment dans leur évaluation des enjeux de conservation, par exemple par le biais de recherches bibliographiques et avis d'experts pour définir les grands types de milieux favorables aux insectes pollinisateurs sauvages (dunes, terrasses alluviales, pelouses calcicoles sèches, prairies humides, tourbières alcalines, landes acides) et leurs cortèges typiques, de recherches bibliographiques concernant les enjeux de conservation des insectes pollinisateurs sauvages sur les grands types d'habitats favorables, de synthèses des recherches bibliographiques en un document unique (typologie des milieux, cortèges typiques, enjeux, préconisations de gestion...) pouvant faire l'objet d'une publication.</p> <p>-Favoriser les échanges entre gestionnaires d'espaces naturels, par exemple par le biais d'une synthèse des démarches réalisées (objectifs, actions concrètes réalisées pour les pollinisateurs, évaluation des résultats obtenus), de symposiums et rencontres, de sorties de terrain, de co-rédaction de guides de bonnes pratiques et de fiches techniques...</p> |
| Exemples d'actions | <p>-Projet "Life Papillons" pour la conservation d'espèces sensibles de papillons de Wallonie (www.life-papillons.eu)</p> <p>-Projet "Life Herbage" pour la restauration d'herbages favorables aux pollinisateurs en Wallonie (www.life-herbages.eu)</p> <p>- Action de gestion de sites naturels par le CEN-NPC : pâturages tournant sur plusieurs parcs afin de laisser des zones non pâturées tout au long de l'année pour préserver de la ressource florale pour les pollinisateurs, restauration de milieux de nidification dans une sablière au sein du bois de la Louvière (Lapugnoy, Pas-de-Calais, FR), coupe d'arbres et arbustes et raclage de la litière sur des flancs sableux</p> |

| | |
|--------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Restauration de l'habitat larvaire d'un syrphe (<i>Callicera rufa</i>) sur un site géré par EDEN 62 en Hauts-de-France - Gestion spécifique du fauchage en faveur de l'Andrène de la Knautie dans certaines réserves de Natuurpunt. |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de documents de gestion mentionnant un objectif de prise en compte des insectes pollinisateurs sauvages hors rhopalocères. - Nombre de sites où l'enjeu de conservation prioritaire défini est celui des insectes pollinisateurs. |
| Types d'acteurs | <p><u>Conseil et conception</u> : Acteurs de la connaissance, Acteurs de la conservation de la nature</p> <p><u>Mise en œuvre sur le terrain</u> : Acteurs de la conservation de la nature, Décideurs et collectivités publiques</p> |
| Versant français | <u>Pressentis</u> : Gestionnaires de milieux naturels (CEN, EDEN 62, PNR, Département du Nord, SMBSGLP, ONF...), GON, Picardie nature, ADEP, SENF, CPIE, Parcs naturels régionaux... |
| Versant wallon | <u>Pressentis</u> : Région Wallonne (ex : DNF, DEMNA...), Associations (ex : Natagora, Ardenne et Gaume, LRBPO, CNB, Amis de la Dyle...), Parcs Naturels... |
| Versant flamand | <u>Pressentis</u> : Natuurpunt, ANB, Parc national de la Haute Campine, Amis de Meerdaalwoud et Heverleebos, VZW Durme, Limburgs Landschap... |
| Actions associées | <p>Action 18 - Former et dispenser les informations techniques à destinations des gestionnaires d'espaces verts et naturels et des agriculteurs</p> <p>Action 23 - Calendrier de gestion favorable aux pollinisateurs</p> <p>Action 33 - Favoriser la coordination d'actions en faveur des pollinisateurs à l'échelle d'un territoire ou d'un contexte</p> <p>Action 34 - Réaliser et promouvoir des espaces modèles pilotes pour les pollinisateurs sauvages</p> |